

l'implantation du groupe « BNP PARRIBAS » sur le marché Algérien

1-l'analyse du marché algérien :

1.1. Les caractéristiques attractives de l'Algérie :

Les stratégies des entreprises étrangères quant à l'implantation sur le marché algérien et le choix pour les partenariats, peuvent être motivées par diverses raisons. En général, ces entreprises sont d'abord attirées par un marché de consommation prometteur, un environnement concurrentiel avantageux, de perspectives géopolitiques de création de zone de libre échange à l'horizon de 2010 et aussi une proximité géographique des grands marchés européens.

Dans le deuxième chapitre, concernant le climat d'investissement étranger en Algérie, on a trouvé que l'Algérie est un pays en transition du fait de plusieurs évolutions majeures :

- l'adoption d'un nouveau code d'investissement en 1993, et donnant plus de facilités aux opérateurs privés y compris les non nationaux avait encouragé la création de nombreuses entreprises privées plus compétitives que les entreprises publiques et avait marqué le début de la privatisation de la plupart des entreprises publiques.
- le secteur privé en Algérie connaît une dynamique forte depuis les années 1990 ; le secteur agroalimentaire ne compte pas moins de 150 000 PME, concentrés dans les grands pôles industriels du pays (Blida, Alger, Bejaïa, Oran, etc.....)
- l'accroissement du PIB a plus que doublé durant ces dernières années en passant de 54.4 milliards de dollars en 2000 à 135 milliards de dollars en 2007 ²⁹⁸(tableau 11), donc l'Algérie est entrée dans une phase de croissance continue à partir de 2002. Cette amélioration a permis l'entrée des entreprises étrangères
- les réactions des entreprises étrangères n'ont pas tardé à se manifester avec une prédominance de quelques secteurs industriels déterminés : le BTP, l'agroalimentaire, les petites industries mécaniques et de transformation et les services. L'arrivée de partenaires étrangers sous différentes formes de partenariat a commencé à être importante à partir de la fin de 1998, date qui coïncide avec la fin du programme d'ajustement structurel.

298 CNUCED .Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement. 2007

Les secteurs visés, hors hydrocarbures, ont été celui de l'agroalimentaire (boissons gazeuses avec l'arrivée de coca cola ,Pepsi cola) de l'électronique (THOMSON, DAEWOO, SAMSUNG), le BTP, l'hôtellerie (chaines d'hôtels Accor), l'automobile (PEUGEOT ,RENAULT, etc.), l'industrie pharmaceutique, (grands laboratoires mondiaux), la mécanique de précision (SCHLUMBERGER), la mécanique (MAN ET RENAULT) et les banques et assurances (CITY BANK ,SOCIETE GENERALE ,NATEXIS,BNP PARIBAS) .nous ne pouvons à l'évidence lister l'arrivée de toutes les compagnies étrangères.

Ainsi, l'arrivée de grands groupes industriels dans des secteurs qui étaient auparavant réservés à l'état : le groupe indien IPSEAT prend le contrôle d'el hadjar, le plus grand complexe sidérurgique d'Algérie ; HENKEL est entré en partenariat avec L'ENAD pour la fabrication de détergents, de grands distributeurs (intermarchés, carrefour), et la téléphonie mobile est ouvert aux investisseurs étrangers (ORASCOM, NADJMA)...

Tableau n°12 : les caractéristiques générales de l'Algérie (milliards\$)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB	54.4	54.8	55.9	65.1	84.8	102.2	114.7	135
Evolution des montants des IDE	0.438	1.196	1.065	0.634	0.882	1.081	3.000	15.000

Source : ONS et la banque mondiale, CNUCED

Le marché algérien présente, au-delà de sa taille, des intérêts particuliers pour la multinationale : la population, très jeune et en forte croissance, offre des perspectives très prometteuses. Avec une superficie de 2381741km carrée, l'Algérie est le 2 eme pays de l'Afrique. Le pays compte 33 millions d'habitants. Les jeunes de moins de 20 ans représentent plus de 30% de la population totale.

- L'économie algérienne, de plus en plus courtisée par nos concurrents, affiche une très bonne santé financière ; les réserves de change atteignent près de 150 Mds USD.

- La croissance économique sera de 4% en 2011 (6% hors hydrocarbures).²⁹⁹

- Le programme d'investissement public (2010-2014) d'un montant de 285 Mds USD réserve une large part aux infrastructures : eau, transport, BTP, énergie, formation...

299 Rencontres Algérie 2011. Les Nouvelles Règles Du Jeu Du Marché Algérien. Séminaire Et Forum D'affaires. Les 8 Et 9 Février 2011. UBIFRANCE - 77 Boulevard St-Jacques - Paris 14^{ème}. Marc Bouteiller. Chef Du Service Economique Régional. Ambassade De France En Algérie. ALAIN BOUTEBEL Directeur De La Mission Economique-UBIFRANCE Algérie. P5

- Le projet de budget 2011 prévoit des mesures destinées à encourager l'investissement par l'introduction d'exonérations et d'abattements fiscaux au profit de différentes branches de l'économie nationale.
- Les importations devraient représenter 38 Mds USD en 2011 contre 36,8 Mds USD en 2009.
- Depuis 2009, l'obligation pour les importateurs algériens de financer leurs achats à l'étranger par crédit documentaire sécurise les paiements aux fournisseurs.
- La France, avec 16% de part de marché, exporte près de 5 Mds Euros et reste le 1^{er} fournisseur de l'Algérie devant la Chine.
- Hors hydrocarbures, les entreprises françaises (430 filiales et succursales) occupent la place de premier investisseur, créent plus de 35 000 emplois directs (100 000 indirects) et sont les principaux acteurs étrangers en matière de formation.

1.2. L'Algérie, une puissance financière régionale

Dans une longue analyse des perspectives de l'économie algérienne, présentée hier à l'occasion de la tenue de sa première Académie des PME, Guy Longueville, chef économiste-risques pays au sein de BNP Paribas, a estimé que « l'Algérie est devenue aujourd'hui une puissance financière régionale ».

Par « régionale », l'analyste de la banque française entend dire les pays de la rive sud de la Méditerranée. Après une phase de « dépendance » durant les années 1990 puis une accession à l'« indépendance » (financière) avec le redressement des cours pétroliers, l'Algérie est devenue une « puissance financière » depuis 2006, a jugé l'intervenant. L'augmentation des réserves de change, la contraction de la dette extérieure, les recettes budgétaires dont dispose le pays ainsi que le retour de la stabilité politique sont les principaux éléments retenus par M. Longueville dans sa matrice d'appréciation. Il félicitera au passage les autorités du pays, monétaires comprises, pour « la sagesse » caractérisant la gestion de la manne pétrolière à travers une politique qui a permis d'éviter à l'économie les risques inflationnistes dans un contexte marqué par une abondance de ressources financières. Il en est de même pour le Programme de consolidation de la croissance économique (PCSC) qui, de l'avis de M. Longueville, « prépare le développement futur de l'Algérie ». 6% de croissance hors hydrocarbures nécessaires A l'opposé des institutions financières appelant à plus de rigueur dans la dépense publique, la BNP Paribas, première banque d'Europe et du bassin méditerranéen, considère que le plan d'investissement gouvernemental montrera « ses

premiers effets positifs à partir de 2007 et 2008³⁰⁰, notamment sur le plan macroéconomique ». A travers les décisions du gouvernement, le spécialiste en risques pays de la BNP Paribas y voit « une réelle volonté politique » d'améliorer le climat des affaires et faire jouer au secteur privé le rôle de moteur de la croissance. En évoquant la croissance économique, le conférencier a souligné l'amorce d'un « rééquilibrage dans la structure du produit intérieur brut (PIB) ». Cependant, observe-t-il, « cela reste insuffisant ». Si les parts du BTPH et des services croissent dans le PIB, celles des industries manufacturières reculent. L'enjeu identifié n'est autre que d'atteindre une croissance annuelle en hors hydrocarbures de 6%, soutient encore M. Longueville qui reprend à son compte les prévisions de croissance établies par le Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci, rappelle l'intervenant, a situé la croissance entre 4 et 5% en l'absence de réformes (scénario pessimiste) et entre 6,5 et 7,5% en produisant rapidement des réformes.

Privatisation du CPA : « Le retard n'est pas préjudiciable »

Par ailleurs, quatre défis ont été énoncés, à savoir l'accroissement de la productivité, la forte pression démographique, le rattrapage nécessaire pour une meilleure intermédiation bancaire et enfin le développement du secteur privé. En conclusion, l'expert de la BNP Paribas a apprécié le travail accompli en soutenant que « l'Algérie a mis en place les conditions économiques et financières d'une croissance durable, moins sensible aux aléas du marché pétrolier ». Une « élogieuse » appréciation précédée par celle du président du conseil d'administration, Michel Pébereau, qui avait souligné en ouverture de l'Académie des PME tout l'intérêt que porte le groupe BNP Paribas au marché algérien.

« L'Algérie est au cœur du développement en Méditerranée et celle-ci est le cœur de développement de la BNP Paribas », a-t-il prononcé lors de son allocution. A comprendre que cette banque universelle fait de son développement en Algérie un axe stratégique. Ce n'est pas fortuit si la banque lance en Algérie son Académie des PME au moment où elle convoite l'acquisition partielle d'une banque publique, en l'occurrence le Crédit populaire d'Algérie (CPA), spécialisée dans le financement dudit segment. Interrogé sur ce qui manquait au CPA pour se hisser aux normes internationales, M. Pébereau aura cette réponse : « Ce qui lui manque est la BNP Paribas. » C'est l'un des rares commentaires que s'est accordé Pébereau au sujet de la privatisation du CPA. Sur le retard constaté dans l'achèvement de l'opération, le président de BNP Paribas a affirmé que « cela n'a pas eu de préjudice sur notre stratégie en Algérie ».

300 <http://forcesdz.forumactif.com/t144-economie-de-l-algerie-et-ide>. Edition du 3 septembre 2007 > Economie

Il enchaînera en disant que « l'ouverture qui reste une opération complexe se poursuit de façon normale, transparente et professionnelle ».

Ne tout en reconnaissant que son rythme de développement dépendra de l'issue de cette offre, Michel Pébereau rassurera que la stratégie du groupe français « sera activement poursuivie en interne » par l'ouverture de nouvelles agences et l'élargissement de la gamme de produits. Le groupe BNP Paribas est présent en Algérie à travers trois filiales. BNP Paribas El Djazaïr pour les métiers de la banque universelle et l'activité leasing, Cetelem Algérie (2006) pour les crédits à la consommation et l'immobilier et plus récemment Cardif El Djazaïr (2007) dans l'assurance. Le ministre de la PME et de l'Artisanat a réaffirmé, pour sa part, que la problématique du financement de la création des PME et de leurs activités est une des questions cruciales auxquelles est confronté ce secteur.

2- stratégie de pénétration du groupe en Algérie :

2.1. A propos de BNP Paribas El Djazaïr³⁰¹

BNP Paribas El Djazaïr est une filiale à 100% de BNP Paribas, créée en 2002. Sa vocation est d'être une banque universelle qui offre des services de qualité supérieure à l'ensemble de ses clientèles. La banque est devenue en moins de 6 ans une des toutes premières banques privées sur le territoire algérien avec des fonds propres avoisinant les huit milliards de DZD. Forte de ces succès, BNP Paribas El Djazaïr s'est engagée dans un programme très ambitieux de construction de plusieurs agences qui couvrent progressivement l'ensemble du pays, en partant d'une base déjà très solide à Alger et dans ses environs. Le réseau compte actuellement 41 agences. La banque bénéficie aujourd'hui d'un solide partenariat avec Cetelem, filiale du groupe BNP Paribas, dans le domaine des crédits à la consommation. Sa filiale Cardif, dont l'activité est liée au secteur des assurances a quant à elle débuté son activité dès 2006³⁰². Enfin, l'activité Leasing, ou crédit-bail, a depuis quelques mois rejoint les différents métiers présents au sein de la Banque en Algérie.

Sa vocation est, d'une part, d'être une **banque universelle** qui offre des services de qualité supérieure à l'ensemble de ses clientèles et, d'autre part, d'être une **banque Citoyenne** au cœur des réalités du pays et de ses ambitions. La banque est devenue en moins de 8 ans une des toutes premières banques privées sur le territoire algérien avec des fonds propres

301 <http://www.bnpparibas.com/fr/actualites/communiqués-presse.asp?Code=LPOI-7H3CEP>

302 <http://www.algerie.bnpparibas.net/>

dépassant les quinze milliards de DZD à janvier 2010³⁰³. Forte de ces succès, BNP Paribas El Djazaïr s'est engagée dans un programme très ambitieux de construction d'agences qui couvrent progressivement l'ensemble du pays, en partant d'une base déjà très solide à Alger et dans ses environs. Le réseau compte actuellement 55 agences. L'activité Leasing, ou crédit-bail, a rejoint les différents métiers présents au sein de la banque en Algérie en 2007. La banque bénéficie, par ailleurs, d'un partenariat avec Cardif El Djazaïr, filiale du Groupe BNP Paribas, dont l'activité est liée au secteur des assurances. (***Voir Annexe n ° 9 : Investissement des partenaires de BNP PARIBAS***)

BNP Paribas El Djazaïr : en Algérie, le partenaire de référence des entreprises dans leur développement à l'international.³⁰⁴

BNP Paribas El Djazaïr est un partenaire de référence des grandes entreprises algériennes et multinationales ainsi que des PME-PMI. Elle dispose d'une expertise reconnue qui lui permet d'accompagner ses clients dans leurs opérations les plus complexes³⁰⁵.

Résolument tournée vers l'international, BNP Paribas El Djazaïr accompagne sa clientèle d'entreprises dans la gestion et le financement de ses opérations de commerce international, tant à l'import qu'à l'export. La banque propose ainsi des produits et services spécifiques et adaptés à l'activité des entreprises (crédits d'investissement, crédits de financement, opérations de commerce international, cash management, etc.).

BNP Paribas El Djazaïr³⁰⁶ a conçu une gamme de produits destinés à financer l'activité des entreprises à l'international, sécuriser leurs opérations courantes, garantir leurs opérations commerciales et se développer sur de nouveaux marchés. Depuis Février 2002, BNP Paribas El Djazaïr héberge le Trade Center BNP Paribas d'Alger. Un Trade Center est un centre de services pour la clientèle Entreprises opérant dans un périmètre international. Beaucoup plus qu'un concept, le Trade Center est le point d'entrée unique pour accéder aux spécialistes de la Trade Finance chez BNP Paribas.

Le Trade Center BNP Paribas Alger est relié au réseau mondial des 90 Trade Centers BNP Paribas. Il offre à ses clients des solutions sur mesure ainsi qu'un conseil et un suivi personnalisé pour leurs opérations à l'international : garanties, crédits documentaires, gestion du fonds de roulement, etc.

³⁰³ COMMUNIQUE DE PRESSE .Fitch Ratings confirme, pour la 4^{ème} année consécutive, la note triple AAA à BNP Paribas El Djazaïr. Alger, le 27 octobre 2010

³⁰⁴ http://entreprises.bnpparibas.fr/FocusCI_FichePays

³⁰⁵ <http://bnpparibas.dz/fr/pid3195/le-marche-des-entreprises.html>

³⁰⁶ <http://www.algerie-dz.com/article16930.html>

En cours de certification ISO 9001, le Trade Center d'Alger BNP Paribas prend envers ses clients un "Engagement Qualité" sur les délais de traitement des opérations de commerce international :

- Ouverture d'un dossier de domiciliation
- Report de domiciliation : jour de présentation des documents
- Délai d'ouverture d'un Crédit Documentaire : maximum 2 jours ouvrés de la date de dépôt du dossier
- Délai d'exécution d'un Transfert : maximum 5 jours ouvrés de la date de remise de l'ordre de transfert

Ces délais s'entendent documents ou ordres complets remis à la banque avant 13 heures

2.2. BNP Paribas mise sur le marché algérien

Sa filiale algérienne lancera la première Académie des PME, dans le but d'aider les dirigeants en matière de gestion et de développement de leur entreprise.

L'intérêt du groupe bancaire français BNP Paribas pour le marché algérien se confirme de plus en plus. Le président-directeur général de BNP Paribas, M. Michel Pébereau, est attendu aujourd'hui à Alger à l'occasion du lancement de la première Académie des PME qui aura lieu à l'hôtel Hilton d'Alger, sous le patronage du ministre de la Petite et Moyenne entreprises et de l'Artisanat. Destinée aux petites et moyennes entreprises, l'Académie des PME – BNP Paribas a pour ambition d'aider les dirigeants en matière de gestion et de développement de leur entreprise. Avec cet investissement stratégique, BNP Paribas El-Djazaïr démontre son engagement à devenir une banque de référence en Algérie. Pour rappel, M. Michel Pébereau était déjà venu en mars 2006. Lors de sa visite, il avait inauguré le Centre de développement des compétences de BNP Paribas El-Djazaïr dans la localité de Staouéli. Cinq ans après sa création, BNP Paribas El-Djazaïr, filiale à 100% de BNP Paribas, la première banque de la zone euro, poursuit activement le développement de son réseau d'agences en Algérie. La banque est devenue une des toutes premières banques privées sur le territoire algérien. Forte de ces succès, BNP Paribas El-Djazaïr s'est engagée dans un programme très ambitieux de construction de plusieurs dizaines d'agences pour les prochaines années. Son réseau compte actuellement 31 agences. BNP Paribas El-Djazaïr couvre ainsi progressivement le territoire national, exprimant son ambition à devenir un acteur bancaire majeur en l'Algérie³⁰⁷. La banque BNP Paribas est candidate à la privatisation de la première

307 http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/france/paribas_marche_algerien.htm. Par : Meziane Rabhi, Liberté, 1 septembre 2007

banque publique algérienne proposée aux investisseurs, le Crédit populaire d'Algérie (CPA). La consultation des données financières a été engagée à travers les “data rooms” et la procédure devrait déboucher sur le choix d'un partenaire stratégique pour la banque algérienne (51% du capital) avant la fin de l'année. Le groupe BNP Paribas est présent aussi en Algérie à travers ses filiales Cetelem-Algérie (crédit à la consommation) et Cardif-El-Djazaïr (assurance). L'attrait des acteurs financiers étrangers pour l'Algérie n'a jamais été aussi fort et le contexte aussi porteur. Pour les entreprises des services financiers, le Maghreb, plus particulièrement l'Algérie, en raison de son retard historique dans ce domaine, font de plus en plus figure de champ d'expansion potentiel. M. François Edouard Drion, directeur général BNP Paribas El-Djazaïr, interrogé par l'APS, estime que “l'Algérie a mis en place les conditions d'une croissance durable et moins sensible aux aléas du marché pétrolier”, expliquant que les bonnes perspectives de hausse de la croissance économique et sociale en Algérie pour les prochaines années devraient “entraîner vigoureusement celle du secteur bancaire”. La stratégie du groupe français “sera activement poursuivie en interne et également au travers d'acquisitions ou de partenariats”³⁰⁸

3-Les résultats de l'implantation :

3.1. L'engagement de BNP Paribas dans le développement durable

En tant qu'entreprise internationale, nous avons conscience que notre activité et notre fonctionnement interne ont des conséquences directes :

- sur la sphère sociale
- sur l'environnement
- et bien entendu sur l'économie, notre principal champ d'action

Nous participons par ailleurs, au niveau mondial, aux grandes réflexions liées aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de notre secteur d'activité. Nous contribuons ainsi à la mise en place d'un système répondant mieux aux besoins des populations, en matière d'environnement et d'équité sociale³⁰⁹.

308 Souligne M. François Edouard Drion, directeur général BNP Paribas El-Djazaïr

309 <http://www.bnpparibas.com/nous-connaitre/developpement-durable>

La banque BNP Paribas El Djazaïr qui vient de « fusionner » avec sa filiale Cetelem n'affiche aucune inquiétude quant aux nouvelles conditions imposées par le gouvernement Ouyahia aux investisseurs étrangers.³¹⁰

C'est ce qu'a fait comprendre hier le directeur général de BNP Paribas El Djazaïr, Laurent Dupuch, dans un entretien accordé à El Watan et El Khabar. « Il y a des décrets qui vont sortir et apporter des précisions. L'Algérie, comme je l'ai dit, est un pays très intéressant. Nous continuons à nous développer et à nous adapter aux choix politiques », a précisé M. Dupuch. Il a ajouté sur sa lancée que « quand le cahier des charges est clair, l'investisseur doit prendre en compte ce qu'il peut apporter et ce qu'il devra gagner et décider d'un choix à faire ». Pour BNP Paribas, « le choix est déjà fait », d'après les dires de son DG. « Nous sommes là et nous continuons à nous développer », a-t-il laissé entendre, balayant ainsi d'un revers de la main les informations selon lesquelles la banque serait dans la gêne suite aux dernières mesures sur l'investissement étranger. Idem pour sa filiale Cetelem spécialisée dans les crédits de consommation. Selon M. Dupuch, BNP Paribas El Djazaïr et Cetelem ont décidé d'accorder leurs violons « pour faire des synergies et créer de nouveaux produits ». Il a expliqué que cette idée d'unir et/ou de rapprocher la banque de détail BNP Paribas et la filiale Cetelem (crédit à la consommation) s'inscrit dans un projet global du groupe BNP Paribas. Le projet a été lancé en Algérie au début de cette année, alors que la décision de réunir les deux structures sous le même pilotage, prise par la maison mère, remonte à l'année dernière. Le directeur général de BNP Paribas El Djazaïr a précisé que « le crédit de consommation Cetelem ne va pas disparaître et ce rapprochement n'est aucunement synonyme d'une quelconque réduction des effectifs ». Cependant, la décision de combiner les forces de la banque de détail et la filiale Cetelem n'implique pas le troisième maillon du groupe qui est l'assureur Cardif. Celui-ci, explique le DG de BNP Paribas El Djazaïr, continuera à se développer « grâce à ses produits et ses partenariats ». Cardif a signé, rappelons-le, un partenariat avec la banque algérienne de l'immobilier Cnep. BNP Paribas et Cetelem sont actuellement en train de développer un nouveau produit destiné à la fois aux entreprises et aux particuliers. « Nous voulons bancariser de plus en plus le secteur économique algérien », fera savoir M. Dupuch. Pas de transfert de bénéfices Interrogé au sujet de l'article 104 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la loi sur la monnaie et le crédit qui a provoqué les foudres de certains établissements financiers étrangers établis en Algérie, M. Dupuch a estimé que « BNP Paribas El Djazaïr respecte la réglementation existante, elle la suit et elle s'organise en fonction ». Sur

310 <http://www.algerieautrefois.com/news/news.php?news=2906>

la possibilité de financer une filiale, chose qui est interdite par l'article en question, « ceci est un sujet que nous discutons au sein de l'association des banques », a répondu notre interlocuteur. L'article 104, il est utile de le signaler, stipule : « Il est interdit à une banque ou un établissement financier de consentir des crédits à ses dirigeants, à ses actionnaires ou aux entreprises du groupe de la banque ou de l'établissement financier. » Le responsable de BNP Paribas El Djazaïr a déclaré que les ratios prudentiels en vigueur ne pose aucun problème pour sa banque. Concernant le coût des risques, BNP Paribas El Djazaïr semble ne pas avoir de préoccupations majeures si l'on s'en tient aux déclarations de son responsable.

« La qualité de risque est bonne. Nous avons 1 à 2% de créances qui sont difficiles à gérer. Ces créances sont en cours de recouvrement. Elles concernent globalement les entreprises », détaille M. Dupuch. Ce dernier, qui évoquait les prévisions de développement de sa banque, a fait comprendre que BNP Paribas Algérie tend à réaliser des investissements conséquents et des réinvestissements permanents. « Tous les bénéfices que nous avons réalisés en Algérie ont été immédiatement réinvestis », a-t-il certifié. Et de préciser : « Nous ne transférons pas de bénéfices à l'étranger. Et si nous en transférons, ils sont automatiquement réinvestis et nous faisons immédiatement une opération de rapatriement. Aujourd'hui, nous avons décidé de laisser en Algérie tous les bénéfices pour soutenir la croissance et nous réinvestissons 100% des gains. » BNP Paribas El Djazaïr dispose de 16 milliards de dinars de fonds propres et a procédé à l'augmentation de 1 milliard de dinars de son capital en décembre 2008. Après 7 ans d'existence, la banque est dotée d'un réseau de 49 agences réparties sur 14 wilayas, 7 autres agences en cours d'agrément et 15 en chantier. L'objectif premier étant d'atteindre 71 agences à court terme, « éventuellement vers la fin de l'année. Mais nous maintenons nos objectifs d'atteindre 100 agences à l'horizon 2010-2011 »³¹¹

3.2. Partenariat

-Bnp Paribas Assurance Annonce La Signature D'un Partenariat Majeur Entre Cardif Et Cnep-Banque, Première Banque De Détail Algérienne

BNP Paribas Assurance annonce la signature entre sa filiale Cardif et la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP-Banque), principale banque de détail algérienne, du premier accord de bancassurance dans ce pays. Cet accord prévoit un partenariat global de bancassurance portant sur l'ensemble des produits d'assurance de personnes, d'assurance vie,

³¹¹ conclut le directeur général de BNP Paribas El Djazaïr, M. Dupuch. Par Ali Titouche. El Watan, publié le 15 Avril 2009

d'épargne et de protection. Dans un premier temps, seront distribués dans le réseau de la CNEP-Banque les produits d'assurance des emprunteurs de Cardif associés aux crédits immobiliers de la banque.³¹²

A terme, ce partenariat prendra la forme d'une co-entreprise pour inscrire cette relation dans la durée. «La volonté de notre partenaire, la CNEP-Banque de développer l'assurance, notamment sous forme de bancassurance est très forte. Compte tenu de son positionnement, la CNEP-Banque est le partenaire idéal pour distribuer aux consommateurs algériens des produits d'épargne diversifiés et de qualité», a déclaré Jean-Bertrand Laroche, Directeur Amérique Latine, Asie et Marchés Emergents de BNP Paribas Assurance. Avec 34 millions d'habitants, l'Algérie représente le premier marché du Maghreb. Le faible poids du secteur de l'assurance (0,55% du PIB algérien) conjugué à une croissance économique soutenue, + 6% en 2006, font de l'Algérie un pays à très fort potentiel de développement. Cardif a développé en Algérie depuis 2006 une activité d'assurance des emprunteurs.

BNP Paribas Assurance est le pôle assurance vie et dommages de BNP Paribas. Il conçoit et commercialise des produits et des services sous deux marques commerciales : BNP Paribas pour les produits distribués par le réseau des agences BNP Paribas en France, Cardif pour les autres réseaux en France ainsi qu'à l'international.

Leader mondial en assurance des emprunteurs, quatrième assureur vie en France, BNP Paribas Assurance a obtenu pour ses compagnies vie et non vie, la notation financière AA+ de Standard & Poor's. Son chiffre d'affaires en 2006 s'est élevé à 15,6 milliards d'euros. Implanté dans 42 pays, il a réalisé, en 2006, 44 % de son chiffre d'affaires en dehors du groupe BNP Paribas et 28 % à l'international. Il compte plus de 7000 collaborateurs, dont plus de 60% hors de France

312 BNP PARIBAS assurance annonce la signature d'un partenariat majeur entre CARDIF et CNEP-banque, première banque de détail algérienne. Communiqué de presse. Rueil-Malmaison, le 25 mars 2008.p1

Section 03 : La différence entre le marché algérien, tunisien, et marocain

Pour pouvoir situer la nature et l'importance des avantages consentis par les pouvoirs publics, en Algérie aux investisseurs étrangers, nous avons jugé utile de procéder par une approche comparative avec le cadre offert par deux pays voisin né au moins concurrents : la Tunisie et le Maroc.

1- le dispositif d'incitation des investissements et d'encadrement en Tunisie et au Maroc:

I/ Le dispositif d'incitation des investissements en Tunisie :

En étant l'un des pays les plus ouverts et les plus pertinents en matière d'investissement étrangers, le climat d'investissement en Tunisie est favorable. Les investisseurs étrangers apprécient les politiques économiques et la stabilité sociale du pays, outre la proximité géographique de l'Europe.³¹³

(Voir Annexe n °10 : Tableau Comparatif Des Incitations Financières)

Une Loi d'investissement, depuis le 01/01/1994 est en vigueur, ainsi que d'autres instruments de financement offrent des mesures fiscales supplémentaires.

L'Agence tunisienne de promotion des investissements étrangers attire l'attention en particulier sur les possibilités d'investissement dans les domaines de la privatisation, de concessions, les partenariats technologiques internationaux et d'un large éventail de secteurs de (électricité, électronique, industrie automobile, textile, cuir, agro-business, la pharmacie, l'emballage, ainsi que des technologies de l'information et tourisme).

1-Les avantages d'investissements en Tunisie :

A / Incitations générales :

- Abattement sur les revenus ou sur les réinvestis dans la limite de 35 % des revenus ou des bénéfices soumis à l'imposition sur les biens et les équipements non présents en Tunisie.
- Limite à 10 % de la TVA aux importations des équipements.
- Possibilité de choix du régime fiscal d'amortissement décroissant sous la forme de matériels et d'équipements pour la production dont l'usage est d'une durée supérieure à sept ans.

313 Hamza Meddeb. Doctorant au CERI-Sciences Po « La Tunisie, pays émergent? » *Société politique comparée. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques*. n°29, novembre 2010.p31

B/ Incitations spécifiques :

- Avantages pour les entreprises totalement exportatrices.
- Exonération totale des impôts sur les bénéfices provenant des exportations pour les premières dix années et réduction de 50 % du taux à partir de la onzième année pour une période illimitée³¹⁴

Les entreprises totalement exportatrices bénéficient, en plus, des avantages suivants:

- Exonération totale sur les bénéfices et profits réinvestis.
- Exonération totale sur les droits et taxes de douanes pour les équipements, les matériels de transport, la marchandise, les matières premières, les produits semi-finis et les services nécessaires à l'activité.
- Possibilités de vente sur le marché interne de 30 % de la production.³¹⁵

C/ Développement régional :

La loi fixe des avantages pour les investissements réalisés par les entreprises établies dans les zones d'encouragement industriel et dans celles définies comme prioritaires:

- Exonération totale des impôts sur les bénéfices pour une période de 10 ans et réduction de 50 % du plafond imposable pour une période ultérieure de 10 ans.
- Exonération totale des impôts sur les bénéfices et gains réinvestis.
- Prise en charge de l'État des cotisations de sécurité sociale (à hauteur de 15,5 % du salaire) pour les premières cinq années, et partielle (de 20 % à 80 %) ³¹⁶ pour les cinq années consécutives, et ce, pour le travailleur créé à partir de projets implantés dans les zones prioritaires de développement régional.
- Possibilité d'une participation de l'État aux dépenses portant sur les infrastructures.

D/ Zones d'encouragement des investissements :

L'État tunisien concède un financement à fonds perdu (prime d'investissement) pour une valeur de 15 % de l'investissement s'il a lieu dans des zones "d'encouragement industriel".

De même, le Code prévoit la concession d'un financement à fonds perdu (prime d'investissement) à raison de 25 % de la valeur de l'investissement s'il est effectué dans les zones dites "de développement prioritaire"³¹⁷

314 <http://emploi.carthagus.com/index.php?numinfo=3060>

315 <http://www.auditbusinessconsulting.com/pdf/investir.pdf>. Études. Comment investir en Tunisie ?

316 <http://www.unido.org/index.php?id=o77978>

317 Zouhour KOURDA « La politique fiscale tunisienne en faveur du développement durable »,

E/Protection de l'environnement :

La loi accorde les avantages suivants aux investissements réalisés aux entreprises à titre de projets pour la protection de l'environnement et du traitement des déchets:³¹⁸

- Taux réduit de 50 % sur les biens et profits réinvestis
- Taxation réduite à 10 % sur les biens et profits
- Indemnité de 20 % de la valeur des investissements
- Suspension des paiements de la TVA pour la majeure partie des équipements

F/Promotion de la technologie, de la recherche et du développement :

La loi accorde des incitations pour les investissements contribuant au développement de la technologie, et de la R&S:

- Prise en charge de l'État des cotisations sociales pour les deux premières années, et partielle (de 25 % à 85 %)³¹⁹ pour les cinq années consécutives, pour le recrutement de nouveaux diplômés.
- Engagement de l'État à raison de 50 % des coûts de sécurité sociale pour une durée de 5 ans pour recrutement d'une deuxième ou troisième "équipe" de travailleurs, et ce, pour les entreprises qui ne travaillent pas en continu.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter: Le Code des Investissements en Tunisie, loi n° 93-120 du 27 décembre 1993- loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007- Les modifications liées à la loi de finances 2007

2- Les Atouts majeurs en Tunisie :

A/ Les avantages stratégiques d'investissements en Tunisie :

- Stabilité politique
- Proximité géographique
- Economie libérale, diversifiée, compétitive, ouverte sur l'extérieur et en croissance continue
- Transparence, concurrence et prix compétitifs
- Endettement limité et finances publiques équilibrées
- Inflation maîtrisée

a- Principales réformes économiques :

- Libéralisation des prix

Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises Université de La Manouba, Tunis, Tunisie.

<http://med-eu.org/documents/MED3/KOURDA.pdf>.p13

³¹⁸http://www.belfort.cci.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/International/Pole_de_Competitivite_de_Sousse_Tunisie.pdf

³¹⁹ <http://www.unido.org/index.php?id=o77978>